

## MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE D'ENTRAINEMENT EFFICACE EN MINIVOLLEY DE PLAGE

Pour l'instauration d'activités d'initiation au minivolley de plage à l'intérieur d'un club, voici une structure d'entraînement efficace proposée par Volleyball Québec. Cette structure d'entraînement permet l'ajout d'intervenants et augmente la capacité d'accueil de participants et le nombre de plages horaires d'entraînement disponibles pour les joueurs d'un club.

### Idée générale de la formule

Faire appel aux parents des joueurs et leur fournir les outils nécessaires pour prendre en charge un groupe.

### Déroulement

- Une préinscription indiquant seulement l'intérêt et les coordonnées des participants est effectuée.
- Les parents sont sollicités afin de prendre en charge le groupe de leur enfant. Les guides d'initiation de Volleyball Québec disponibles au [www.volleyball.qc.ca/minivolley](http://www.volleyball.qc.ca/minivolley) leur sont remis.
  - Ces guides, créés spécifiquement pour aider des entraîneurs débutants, comprennent entre autres 15 entraînements entièrement préparés, une explication des gestes techniques, etc.
- Les parents/intervenants fournissent leurs disponibilités au responsable du club (nombre d'heures, plage horaire, etc.). Celui-ci s'occupe de les agencer aux terrains disponibles.
  - Ces plages horaires varieront selon le nombre de parents/intervenants. Ex. : 1 fois/semaine de 16h à 18h, 2 fois/semaine de 19h à 20h, juin seulement, juin et août seulement, etc.
- Les inscriptions officielles (paiement) sont ouvertes selon les différentes disponibilités offertes par les parents/intervenants qui auront accepté cette fonction.

### Avantages de cette formule

- Le parent/intervenant s'implique d'abord et avant tout pour faire vivre une belle expérience à son propre enfant. Les efforts pour bien réaliser la structure proposée à son groupe seront donc assurément au rendez-vous.
- Très peu demandant pour le responsable du club.
- Cette formule nécessite l'implication de nouveaux intervenants et non pas seulement celle des entraîneurs habituels du club.

#### NE PAS OUBLIER !!!

- Vérification d'antécédents judiciaires
- Faire sanctionner son activité par Volleyball Québec

Pour un témoignage vidéo sur cette formule, [cliquez ici](#).